



**PROGRAMME DE FORMATION
DE SECOURISME AU TITRE S.S.T. EN MILIEU SCOLAIRE
POUR LES ÉCOLES DU 1^{er} DEGRÉ**

Version Novembre 2021



Objectif

La formation de secourisme en milieu scolaire comprend l'intégralité du programme de formation S.S.T. « Sauveteur Secouriste du Travail ». Elle vous permet d'acquérir les compétences nécessaires pour agir sur des accidents courants dans les écoles mais aussi d'être acteur de la prévention. En effet, les personnes certifiées SST reçoivent également les connaissances nécessaires pour participer à la prévention des risques liés à des accidents chez les enfants mais aussi chez les adultes. Conformément à l'arrêté du 05 décembre 2002, les personnes titulaires du certificats SST à jour de leurs obligations de formation continue sont réputées détenir le PSC 1.



Pré requis

AUCUN



Durée

14H



Nombre de participants

De 4 à 10 personnes

Arrivée du formateur sur site

M. DUBUS Laurent : Ancien Sapeur-pompier de Paris

Organisation des premiers secours dans l'établissement selon votre B.O

- Les protocoles à respecter en cas d'accident d'un élève :
Décision à prendre selon la situation :
 - Appel aux parents ou alerter les secours ;
 - Retour au domicile ou non ;
 - Transport de l'élève par les parents ou par une ambulance...
- L'explication de la tenue d'un registre d'accident et de son contenu
- Le contenu d'une trousse de secours et ses interdictions
- La différence entre le rapport d'accident et la déclaration d'accident
- L'explication de la mise en place d'un P.A.I. pour certains élèves
- La gestion des exercices incendie, de confinement intrusion et de confinement risque chimique/technologique.
- La mise en garde de la surveillance des élèves durant la récréation



 **1h00**



C.E.R.F.S.S.

Directeur : Monsieur Laurent DUBUS
8, rue de Lille – 59100 ROUBAIX

✉ cerfss@icloud.com † www.cerfss.com

1^{ère} Partie

 0h30

Présentation de la formation et de son organisation :

- Mise au point de la fiche d'attente de l'ensemble des stagiaires ;
- Signature de la feuille de présence ;
- Présentation du matériel mis à disposition auprès des participants ;
- Présentation de l'objectif et du contenu de la formation ;
- Présentation des conditions de validation de l'apprenant avec les différents indicateurs de réussite.

2^{ème} Partie

 0h30

Le rôle du secouriste dans l'organisation des secours dans l'école :

- Identifier le cadre juridique du secouriste ;
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours.

3^{ème} Partie

 0h30

Le rôle du secouriste en qualité d'acteur de la prévention dans l'école :

- Les principes de base de la prévention ;
- Les catégories d'atteinte à la santé ;
- Le mécanisme de l'accident ;
- L'évaluation des risques ;
- Les acteurs de la prévention dans l'établissement scolaire.

4^{ème} Partie

 0h30

La prévention des risques de transmission du COVID-19 :

- Les mesures barrières au travail ;
- Le lavage des mains à l'eau et au savon ou par friction hydroalcoolique ;
- Comment porter correctement un masque et le retirer ;
- Comment mettre des gants et les retirer ;
- Conduite à tenir en école en cas de suspicion de COVID-19 ;
- Adaptation des gestes de secours et des conduites à tenir pour prévenir les risques de transmission lors d'une intervention.

C.E.R.F.S.S.

Directeur : Monsieur Laurent DUBUS
8, rue de Lille – 59100 ROUBAIX

✉ cerfss@icloud.com ↗ www.cerfss.com

5^{ème} Partie

 1h00

La protection et l'alerte des secours :

- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées ;
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même ;
- Connaître les différents numéros d'appel d'urgence des secours ;
- Définir les différents éléments du message d'alerte ;
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'école ;
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même.

6^{ème} Partie

 1h30

L'examen de la victime :

- Déceler une urgence vitale ;
- Rechercher une hémorragie ;
- Vérifier l'état de conscience de la victime ;
- Apprécier la respiration de la victime.

7^{ème} Partie

 7h00

Conduite à tenir face à une détresse vitale :

- 1 L'étouffement chez l'adulte, l'enfant, le nourrisson et la femme enceinte ;
- 2 Les hémorragies externes, extérieures et internes ;
- 3 La victime inconsciente qui respire ;
- 4 La victime qui ne respire pas (adulte, enfant, nourrisson) ;
- 5 Le défibrillateur.

Conduite à tenir face aux chutes et blessures :

- 1 Les plaies simples ;
- 2 Les plaies graves ;
- 3 Les brûlures ;
- 4 Les traumatismes.



Conduite à tenir face aux malaises :

- 1 Les différents types de malaises (cardiaque, A.V.C., hypoglycémie, vagal...)

C.E.R.F.S.S.

Directeur : Monsieur Laurent DUBUS
8, rue de Lille – 59100 ROUBAIX

✉ cerfss@icloud.com 🌐 www.cerfss.com



1h30

Cette évaluation se portera sur la double compétence du S.S.T. :

- contribuer à la prévention des risques dans l'école ;
- intervenir face à une situation d'accident.

Les conditions de validation de l'apprenant seront exposées en début de session lors de la présentation de l'organisation de la formation.

Afin de s'assurer de l'acquisition des connaissances et des compétences des apprenants, une évaluation formative sera organisée à l'issue de chaque séquence.

Ces évaluations formatives seront, selon la situation, sous forme de QCM, étude de cas, mise en situation, interrogation orale, ...),

A l'issue de chaque situation d'accident simulé, l'apprenant devra proposer un moyen de prévention pour éviter que l'accident ne se reproduise et à qui il ferait remonter l'information. Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'I.N.R.S. dans le référentiel de certification des Sauveteurs Secouristes du Travail. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Grille de certification des compétences du SST » et utilisé à chaque formation.

A l'issue de cette évaluation, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

La plupart des parties de la formation est renforcée par du maquillage d'effets spéciaux. Les apprenants peuvent ainsi effectuer le bon geste sans avoir besoin d'imaginer la situation. Cela évite également l'effet de surprise lorsque le candidat sera amené, un jour, à intervenir sur une vraie victime.

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Apports théoriques sur vidéo projecteur (photos et vidéos à l'appui) ;
- Démonstrations par le formateur ;
- Exercices d'apprentissage ;
- Mannequins de réanimation adulte, enfant et nourrisson ;
- Défibrillateurs de formation ;
- Maquillage d'effets spéciaux ;
- Matériel de simulation de cas concret.



C.E.R.F.S.S.

Directeur : Monsieur Laurent DUBUS
8, rue de Lille – 59100 ROUBAIX

✉ cerfss@icloud.com ↗ www.cerfss.com